



En partenariat avec:



RBT-WAP | GIC-WAP

Réserve de Biosphère Transfrontalière W-Arly-Pendjari | Gestion Intégrée du Complexe transfrontalier W-Arly-Pendjari

RAPPORT D'AVANCEMENT N°1

Partie A: Rapport narratif

Pour le programme RBT-WAP | GIC-WAP

Période de rapportage : Août 2018 à Juillet 2019 (un an)

Convention de délégation : 399-352 (Gestion Intégrée du complexe transfrontalier WAP, constitué des parcs nationaux du W, d'Arly et de la Pendjari)

Convention de financement : 039-269 (Programme relatif à la biodiversité et au changement climatique en Afrique de l'Ouest)



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Complexe W-Arly-Pendjari inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1996, étendu en 2017



United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization



Project Details

| | |
|--|---|
| Titre du projet : | RBT-WAP GIC-WAP |
| CRIS N°: | 399-352 |
| Pays : | Bénin, Burkina Faso, Niger |
| Date du début : | Juillet 2018 |
| Date de fin : | Juin 2023 |
| Partenaires de mis en œuvre : | Bénin : Centre national de gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) Burkina Faso : Office national des Parcs Nationaux (OFINAP) Niger : Direction Générale de Faune et de Chasse du Ministère chargé de l'environnement |
| Durée du projet : | 60 mois |
| Total du budget : | 17,2 millions d'Euros |
| Contribution financière BMZ : | 2,2 millions d'Euros |
| Contribution financière de la Commission de l'Union Européenne : | 15 millions d'Euro |
| Mis en œuvre par : | Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH |
| Période de rapportage/ N° du rapport. | De Juillet 2018 à Juillet 2019 |
| Soumis à : | <i>Délégation de l'Union Européenne au Burkina Faso. Direction du Développement et Le Ministère Fédéral de la Coopération Economique (BMZ)</i> |
| Chargé du programme GIZ | Dr OEBEL Horst |

Table de matières

Sigles et abréviations 4

| | |
|--|----|
| 1. Sommaire exécutif | 6 |
| 2 Contexte | 8 |
| 3 Evaluation (appréciation) du progrès par rapport à la planification des objectifs et des résultats | 9 |
| 4 Résultats obtenus et activités principales menées dans la période de rapportage. | 19 |
| 5 Mainstreaming (sujets transversaux) | 21 |
| 6 Mis à jour de l'appréciation des risques | 22 |
| 7 Mise en œuvre du plan de communication (Annexe VI) | 26 |
| 8 Travaux à réaliser pour la prochaine période de planification (2019-2020) | 29 |
| LES ANNEXES AU RAPPORT D'AVANCEMENT N°1 | |
| Annexe 1 : 1a, 1b et 1c (Documentation sur le rapport d'avancement N°1) | |
| Annexe 2 : Fiches de suivi des indicateurs du programme | |
| Annexe 3 : Fiche synthétique du programme | |
| Annexe 4 : Rapport d'activités | |

Sigles et abréviations

| | |
|------------------|---|
| ACRA | Cooperazione Rural in Africa e America Latina (ONG Italienne) |
| ACTAG/PRW | Association des Campements Touristiques pour l'Appui à la Gestion du Parc Régional du W |
| AFD | Agence Française de Développement |
| AGN | Anges Gardiens de la Nature |
| AGR | Activités Génératrices de Revenus |
| AP | Aires Protégées |
| APN | African Parks Network |
| ATPF | Aménagement des Terroirs et Productions Forestières |
| AVEN | Association pour la Valorisation de l'Ecotourisme au Niger |
| AVIGREF | Association Villageoise de Gestion des Réserves de Faune |
| BI | Boîte à Images |
| BIOPAMA | Biodiversity and Protected Areas Management |
| BMZ | <i>Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung</i> / Ministère Fédéral Allemand de la Coopération économique et du développement |
| CEDEAO | Communauté Economique des Etats de l'Afrique l'Ouest |
| CENAGREF | Centre National de Gestion des Réserves de Faune |
| CGF | Comité de Gestion de la Faune (Burkina Faso) |
| CM | Comité des Ministres |
| CP | Chargé de Programme |
| CPM | Centre du Patrimoine Mondial |
| CT | Conseiller Technique |
| CSc | Conseil scientifique |
| CTS | Comité Technique de Suivi |
| CVA | Chaîne de Valeur Ajoutée |
| DGEF | Direction Générale des Eaux et Forêts |
| DUE | Délégation de l'Union Européenne |
| ECOPAS | Ecosystèmes Protégés en Afrique Soudano-sahélienne |
| EoH | Enhancing our <i>Heritage</i> (outil d'évaluation de l'efficacité de gestion de l'UICN pour les sites du patrimoine mondial) |
| EIE | Étude d'Impact sur l'Environnement (EIE) |
| FFEM | Fonds Français pour l'Environnement Mondial |
| FED | Fonds Européen de Développement |
| FEM | Fonds pour l'Environnement Mondial |
| FSOA | Fondation des Savanes Ouest Africaine |
| GIC | Gestion Intégrée du Complexe |
| GIZ | <i>Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH</i> / Coopération Technique Allemande |
| GVGF | Groupement Villageois de Gestion de la Faune (Burkina Faso) |
| IMET | <i>Integrated Management Effectiveness Tool</i> |
| KFW | <i>Kreditanstalt für Wiederaufbau</i> |
| MAB | Man and Biosphère |
| MCVDD | Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable |
| MEDD | Ministère de l'Environnement et du Développement Durable |
| MEEVCC | Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique |
| MIKE | Monitoring Illegal Killing of Elephants |
| MIKES | Monitoring Illegal Killing of Elephants and other Species |
| ODD | Objectif de développement durable |
| OFINAP | Office National des Aires Protégées |
| OKM | Oti-Kéran-Mandouri |

| | |
|---------------|---|
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| PA | Plan d’Affaire |
| PAG | Plan d’Aménagement et de Gestion |
| PAPBIO | Programme d’Appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles, à la gouvernance régionale et au changement climatique en Afrique de l’Ouest |
| PAPE | Programme d’Appui aux Parcs de l’Entente |
| PAULAB | Plan d’Action d’Urgence de Lutte Anti-Braconnage |
| PFNL | Produit Forestier Non Ligneux |
| PIP | Plan d’intervention Prioritaire |
| PN | Parc National |
| PTAB | Plan de Travail Annuel Budgétisé |
| RBT | Réserve de Biosphère Transfrontalière |
| REVICA | Réserve Villageoise de Chasse |
| UE | Union Européenne |
| UEMOA | Union Economique et Monétaire Ouest Africain |
| UICN | Union Internationale pour la Conservation de la Nature |
| UNESCO | United Union, Educational Scientific and Cultural Organization |
| VUE | Valeur Universelle Exceptionnelle |
| WAP | Complexe W-Arly-Pendjari |
| WAPO | Complexe W-Arly-Pendjari-Oti-Kéran-Mandouri |
| ZOVIC | Zone Villageoise d’Intérêt Cynégétique |
| ZSL | <i>Zoological Society of London</i> |

1. Sommaire exécutif

Le présent projet « Gestion Intégrée du Complexe Transfrontalier W-Arly-Pendjari (GIC-WAP) » émane de la composante 1, Gestion durable des aires protégées et des zones périphériques du PAPBIO (ROC/FED/039-269) dans le cadre du domaine prioritaire 3, objectif 3.2 du 11ème Fonds européen de développement portant sur une action pour la protection de l'environnement, de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique et adaptation au changement climatique en Afrique de l'Ouest.

Il s'inscrit dans le prolongement du Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE) et renforcement du Programme Réserve de Biosphère Transfrontalière de la région W-Arly-Pendjari (RBT-WAP). Il intervient principalement dans les 5 parcs nationaux du Complexe W-Arly-Pendjari et ses zones contigües. Le Complexe W-Arly-Pendjari est un site du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis le 07 juillet 2017.

L'objectif global de l'action est de promouvoir un développement économique endogène, durable et inclusif, répondant aux défis du changement climatique.

L'objectif spécifique est de contribuer au renforcement de la conservation et de la gestion durable des parcs nationaux et des écosystèmes fragiles du complexe transfrontalier W-Arly-Pendjari.

Sa mise en œuvre est assurée par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH à travers la coordination régionale (RBT-WAP) basée à Natitingou, République du Bénin et ceci en étroite collaboration avec les administrations de tutelles des aires protégées des trois pays (Bénin, Burkina Faso et le Niger). Le GIC/WAP travaille en étroite collaboration avec l'UICN et l'UEMOA en charge de la composante 2, **Gouvernance régionale et sécurité.**

Le projet est actuellement mis en œuvre par deux experts internationaux à long terme et par huit experts nationaux / régionaux. Bien que Natitingou, dans le nord du Bénin, soit toujours le bureau principal du projet, des antennes à Ouagadougou et Niamey ont été ouvertes. En plus des professionnels en plein temps, les contrats de consultation, de financement et des subventions locales sont utilisés comme moyen de mise en œuvre. Les administrations nationales des aires protégées et les directions des parcs nationaux reçoivent également des subventions locales pour la mise en œuvre des plans de travail annuels. D'autres activités conjointes avec la FSOA et l'APN en tant que partenaires stratégiques génèrent des synergies d'actions dans l'appui au complexe WAP.

L'altération des conditions-cadres de sécurité a entraîné des modifications dans la composition des moyens de mise en œuvre, notamment au niveau du personnel. En outre, la réalisation de grandes infrastructures à grande échelle n'étant pas possibles dans les parcs nationaux, il est proposé de les rediriger vers la lutte contre le braconnage

Globalement, la fiabilité de la planification du travail annuel est affectée par l'environnement du projet en constante évolution, du fait de la dégradation de la situation sécuritaire dans la région. Ce qui implique que davantage de travail doit être fait et d'efforts à fournir avec plus de personnes impliquées. Tout cela nécessite une charge de travail accrue très flexible, parfois ad-hoc, avec du personnel à long terme, des fournisseurs de services et des prestations des partenaires.

L'approche de développement des capacités visant à promouvoir les processus d'acquisition des compétences individuelles et de changement, et dans l'optique de créer des conditions favorables, donne une efficacité à long terme au projet. La durabilité est également promue par le biais de partenariats avec des structures existantes, durables et mandatées, ainsi que des ONG spécialisées.

De façon générale, l'atteinte des objectifs est considérée toujours possible et ce malgré la dégradation du contexte sécuritaire¹. Toutefois, la durabilité financière de la gestion des aires protégées du complexe WAP n'est pas garantie, malgré l'engagement des Partenaires Techniques et Financiers dans l'appui à la FSOA. Une partie importante du financement, à savoir les recettes propres des parcs nationaux, générées par le tourisme et la chasse sportive, font actuellement (et pour un temps indéterminable) défaut, suite à l'effondrement du tourisme dû à l'insécurité permanente dans la région et dans les aires protégées. Il est donc indiqué de promouvoir le Partenariat Public-Privé dans la gestion des parcs nationaux du complexe avec une forte capacité de mobilisation des fonds, à l'instar de la Pendjari avec la délégation à APN.

¹ Cf. Carte de l'évolution de la situation sécuritaire dans la région (présentation à la seconde session du CdS)

2 Contexte

Dans un contexte de pauvreté ambiante, d'accroissement sans cesse des populations, de pressions et de dégradation des ressources forestières et fauniques, ainsi qu'une instabilité climatique, le complexe WAP reste dans un état viable et l'ensemble de l'environnement du complexe sert de refuge à des espèces animales qui ont disparu ou sont extrêmement menacées dans la majeure partie de l'Afrique de l'Ouest.

Il est d'une importance cruciale pour la conservation des dernières populations de mammifères appartenant aux domaines soudanien et sahélien (85% des éléphants de l'Afrique de l'Ouest, lion, léopard, guépard...).

Par son importance dans l'écosystème sous régional et international, le complexe W-Arly-Pendjari a été reconnu comme un écosystème abritant une Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE), et a été ainsi inscrit le 7 juillet 2017 sur la Liste des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les efforts de conservation du complexe confirment la volonté des États du Bénin, Burkina Faso et Niger à faire de cet espace, un espace communautaire de conservation et d'intégration régionale.

Au Bénin, les conditions-cadres institutionnelles pour la gestion des aires protégées sont actuellement en pleine mutation. Auparavant, le Centre national de gestion des réserves de faune (CENAGREF) était responsable de la gestion des aires protégées. Il disposait des deux administrations des parcs nationaux : la Direction du Parc National de la Pendjari (DPNP) et la Direction du Parc National du W, (DPNW). En 2017, la gestion du parc national de la Pendjari a été confiée à l'ONG African Parks Network (APN)², sur la base d'un contrat de délégation de gestion. Aussi une étude de faisabilité en vue de la réhabilitation et la gestion du parc national W – Bénin vient d'être réalisée par APN pour sa gestion par ladite entité.

Au Burkina Faso, la responsabilité de la gestion des aires protégées est assurée par l'Office National des Aires Protégées (OFINAP), créé en 2008. L'intention de déléguer la gestion des parcs nationaux à un privé n'a pas trouvé de suite actuellement.³

Au Niger, le processus de création d'une structure autonome de gestion des aires protégées est très avancé. Le parc national W et la zone girafe sont toujours sous tutelle de la Direction Générale des Eaux et Forêts. Un MoU a toutefois été signé en 2019 avec APN permettant d'envisager à terme une délégation de gestion du W Niger.

Dans les zones riveraines à moins de 40 km des aires protégées du complexe, on peut compter plus de 350 villes, villages et hameaux pour une population de plus d'un million d'habitants. Sur la douzaine de groupes ethniques qu'on compte autour du complexe, les quatre plus importants sont : Les Gourmantchés, les Djerma, les Dendi et les Fulani. Ces groupes sont communs aux périphéries des trois sous complexes (W, Arly et Pendjari), ce qui peut faciliter la coopération transfrontalière.

L'agriculture est l'activité économique dominante dans les trois pays, contribuant pour plus de 35 à 40% au PIB. L'agriculture traditionnelle de subsistance basée sur les céréales est

² Contrat de délégation de gestion, de financement et de développement du complexe de la Pendjari du 24 mai 2017.

³ Cf. <https://lefaso.net/spip.php?article81251> Pour la décision du conseil des Ministres de 30 décembre 2017 portant sur l'autorisation de négocier avec APN

progressivement remplacée par la production de culture de rente. On note une expansion de la culture du coton à la périphérie du WAP.

L'élevage occupe la deuxième place dans le PIB de ces trois pays, contribuant pour 20% au Burkina Faso, 25% au Niger et 10% au Bénin. Il constitue l'alternative économique la plus viable pour les populations sahéliennes.

Le ramassage du bois, la production du charbon de bois, la pêche et l'exploitation des produits non ligneux sont aussi d'importantes ressources financières pour les populations dans la périphérie du complexe.

Les pratiques agricoles actuelles sont une source de pollution par l'utilisation abusive des intrants (surtout dans les champs de coton), par l'érosion et le lessivage des terres qui accentuent la dégradation des sols.

L'élevage exerce de fortes pressions sur le fourrage, les ressources en eau et est une source permanente de conflits entre les agriculteurs et les éleveurs d'une part et les gestionnaires des aires protégées et les éleveurs d'autre part.

Malgré les efforts des administrations et des partenaires techniques et financiers, le braconnage reste un phénomène important dans le complexe W-Arly-Pendjari à des degrés variant d'une zone à une autre.

Le niveau actuel de pauvreté et de faibles performances des systèmes de production, associé à une croissance démographique particulièrement forte, ainsi que le sous équipement et le manque d'infrastructures pour la valorisation du potentiel agricole, etc. sont à l'origine de la dégradation des écosystèmes et de la pression de plus en plus forte sur les aires protégées.

Les menaces grandissantes des groupes terroristes dans la sous-région compromettent la conservation et le développement du tourisme dans le WAP.

En raison de son capital naturel, le Complexe et sa zone d'influence font objet d'exploitation illégale de bois et de la pêche entre autres.

L'évaluation finale du programme ECOPAS/W en novembre 2008 et celle du PAPE en fin 2016 indiquent qu'ils ont des acquis importants en termes d'approche de gestion concertée, d'aménagement, de recherche et de suivi écologique. Néanmoins ils ont connu des lourdeurs administratives dans la mise en œuvre de certaines activités, ce qui n'a pas permis d'atteindre totalement les objectifs fixés. C'est dans la perspective de relever les défis que s'inscrit le GIC-WAP qui se veut une suite des interventions antérieures (ECOPAS, PAPE) et en cours (RBT-WAP) dans le but d'assurer une cohérence dans la gestion concertée du WAP y compris la zone girafe au Niger et ses communautés riveraines.

3 Evaluation (appréciation) du progrès par rapport à la planification des objectifs et des résultats

L'objectif du GIC-WAP reste toujours pertinent, mais selon les estimations actuelles, cela ne peut être réalisé qu'avec des adaptations conséquentes. Ceci en raison de la dégradation sécuritaire permanente nécessitant des adaptations couteuses dans sa mise en œuvre.

Au cours de la période considérée, la mise en œuvre du programme est globalement satisfaisante au vu des résultats enregistrés bien que certaines activités aient connues des contraintes essentiellement dues à l'insécurité grandissante dans la région.

En effet le suivi des populations des espèces emblématiques des parcs nationaux du complexe WAP et la zone girafe (éléphants, lions, girafes) n'est que partiellement réalisé.

Pour ce qui est du dénombrement aérien des éléphants dans le complexe WAP, il n'a pu être réalisé en coopération avec APN et la FSOA qu'au Bénin et au Niger. Du fait de l'insécurité au Burkina Faso la collecte des données dans les parcs nationaux d'Arly et du W-Burkina n'a pas pu se réaliser. Il en est de même pour le recensement régional pédestre des grands carnivores (lions, guépards, léopards). Il n'y aura donc pas de données de référence pour le Burkina Faso en 2019.

Les résultats pour ces dénombrements sont attendus en septembre 2019.

En ce qui concerne le résultat du dénombrement des girafes en août 2018 au Niger il est de 687 individus soit plus que l'objectif de 650 attendu du GIC-WAP. Désormais 687 girafes est considéré le seuil minimum.

Au début de 2019, une étude de base (échantillon de 2029 personnes, dont 77% de femmes) sur les acteurs et les revenus tirés des 8 chaînes de valeur ajoutée (CVA) et de la cogestion soutenue par le projet a été réalisée. Au total, quelque 65 000 acteurs (dont 85% de femmes) sont actifs dans les CVA au Bénin, au Burkina Faso et au Niger. Selon la CVA, un revenu supplémentaire compris entre 50 EUR (huile de Balanites) et 600 EUR (miel) par an par producteur est actuellement réalisé. Quant au seuil de pauvreté, il est de 234 EUR (Niger), 278 EUR (Burkina Faso) et 301 EUR (Bénin). Les revenus issus de la cogestion, notamment les activités d'aménagement, de guidage et de surveillance sont réalisés presque exclusivement par des hommes en raison des profils de poste. Le revenu moyen par homme et par an oscille entre 664 EUR (Bénin), 615 EUR (Niger) et 376 EUR (Burkina Faso), avec des différences très importantes selon les activités.

L'objectif du programme est de générer des revenus à travers les CVA sélectionnées et la cogestion à hauteur de 1 200 000 EUR par an pour au moins 7 500 acteurs. Le suivi de quelques acteurs des CVA miel, soja et moringa indique que les augmentations visées sont possibles.

La réhabilitation des terres dans les zones autour des parcs nationaux progresse avec beaucoup de succès. En 2018, le projet a appuyé la réhabilitation de 2 764 hectares au Niger, favorisant ainsi la régénération naturelle autour du Parc national du W et de la zone de girafe. En outre, 821 hectares (Bénin : 807 hectares, Burkina Faso : 14 hectares) ont été reboisés sur des terres arables dégradées. La prévision de 2 000 hectares de terres réhabilitées a été ainsi dépassée. La formation offerte par le projet sur les techniques de régénération et de restauration des terres lessivées et des terres en jachère est très demandée. Au Bénin et au Burkina Faso, les acteurs sont prêts à utiliser leurs ressources propres pour un reboisement durable (prise en charge des coûts de transport des plants de la pépinière au site de plantation, de la mise en terre et de l'entretien de la plantation).

La reconnaissance du complexe W-Arly-Pendjari en tant que réserve de biosphère transfrontalière de l'UNESCO a été préparée et transmis au Programme MAB.

Le tableau suivant donne les détails des résultats obtenus par rapport aux indicateurs, le cas échéant, la probabilité pour l'atteinte des indicateurs, les sources de vérification ou la pertinence de l'indicateur sont discutés :

| (Impacts, Résultats)] | Progrès |
|--|---|
| Objectif spécifique : contribuer au renforcement de la conservation et de la gestion durable des parcs nationaux et des écosystèmes fragiles de la région W-Arly-Pendjari. | |
| <p>Les parcs nationaux d'Arly et de la Pendjari sont reconnus par l'UNESCO comme réserve de la biosphère transfrontalière</p> | <p>Valeur initiale : Le bloc écologique W a été reconnu comme réserve de biosphère transfrontalière du W en 2002 et le parc national de la Pendjari a été désigné réserve de biosphère en 1986</p> <p>Objectif ciblé : Arly est reconnu comme RB-MAB UNESCO en 2018</p> <p>Le complexe WAP est reconnu comme RBT-WAP de MAB/ UNESCO</p> <p>Niveau atteint : Le parc national d'Arly est reconnu par l'UNESCO comme réserve de biosphère en 2018.</p> |
| <p>Les populations des espèces phares des parcs nationaux de la RBT-WAP ainsi que de la zone girafe restent au moins stables</p> | <p>Valeur initiale : 607 individus de girafe 8911 individus d'éléphant 350 individus de lion</p> <p>Objectif ciblé : 650 individus de girafe 9000 individus d'éléphant 400 individus de lion</p> <p>Niveau atteint : le dénombrement 2018 des girafes avec 687 individus soit un dépassement de 37 individus par rapport au résultat attendu en fin de programme</p> <p>Les résultats pour les éléphants et le lion sont attendus pour septembre 2019</p> |
| <p>7.500 personnes vivant autour de la RBT-WAP (dont 50% de femmes) gagnent des revenus supplémentaires à travers les activités liées aux chaînes de valeurs ajoutées (CVA) sélectionnées et de la cogestion</p> | <p>Valeur initiale : 69 020 acteurs (CVA + cogestion) en 2019</p> <p>Objectif ciblé : Jusqu'à 1500 personnes gagnent des revenus supérieurs au seuil de pauvreté et 6000 personnes génèrent des revenus supérieurs à 50% du seuil de pauvreté avec une valeur totale d'au moins 1 million Euro.</p> |

| (Impacts, Résultats)] | Progrès |
|---|--|
| | <p>Niveau atteint : l'étude de référence réalisée dans les trois pays (Bénin, Burkina Faso et Niger) ; elle a permis d'établir le niveau de revenus moyens de base par CVA et pour les activités liées à la cogestion/éco-gardes et celle des auxiliaires villageois.⁴</p> |
| <p>2000 ha de terre réhabilité sont exploités de façon durable par la population organisée</p> | <p>Valeur initiale : 0 ha</p> <p>Objectif ciblé : 2000 ha d'ici 2023</p> <p>Niveau atteint :</p> <p>En 2018 : Restauration de 824 ha de terres épuisées par les cultures intensives à travers l'agroforesterie. Réhabilitation de 2 764 hectares au Niger, favorisant ainsi la régénération naturelle autour du Parc national du W et de la zone de girafe</p> <p>En 2019 :</p> <p>Le processus de réhabilitation par la pratique de la RNA dans les champs à la périphérie du parc W Niger et la Zone girafe a démarré.</p> <p>Au Burkina Faso la pratique de l'enrichissement des terres avec des espèces locales (karité, baobab, néré, etc.) à la périphérie des parcs d'Arly et du W est en cours</p> <p>Au Bénin le reboisement avec des espèces comme l'anacardier, le baobab, le néré, le karité, entre autres est en cours.</p> <p>Etant donné que l'activité est en cours et non achevée pendant la période de rapportage, le bilan chiffré ne sera connu que l'année prochaine.</p> |
| <p>Un schéma directeur de développement de la RBT-WAP avec une analyse des impacts du changement climatique sur les écosystèmes et des EIE pour les investissements majeurs prévus est disponible</p> | <p>Valeur initiale : Schéma Directeur d'Aménagement du WAPO sans les éléments d'analyse de l'impact du changement climatique et pas d'EIE disponibles</p> <p>Objectif ciblé : Schéma Directeur d'Aménagement du WAPO avec les éléments d'analyse de l'impact du changement climatique et des EIE pour tous les investissements retenus</p> <p>Niveau atteint :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une étude sur les investissements majeurs disponible,⁵ |

4 Cf. fiche suivi indicateur P3

5 Cf. Plan Stratégique pour l'Aménagement Prioritaire des Parcs du WAP Phase 1

| (Impacts, Résultats)] | Progrès |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> 3 universités (1 au Bénin, 1 au Burkina Faso et 1 au Niger) avec des laboratoires pour l'intégration des éléments d'analyse de l'impact du changement climatique et la réalisation des EIE ont été identifiées |
| <p>Une Stratégie de gestion des enclaves dans le complexe WAP est adoptée.</p> | <p>Valeur initiale : Plan Communaux de Développement sans stratégie de gestion des enclaves dans une vision de promotion du tourisme avec un accroissement des populations fauniques</p> <p>Objectif ciblé : 01 stratégie de gestion des enclaves dans le complexe est élaborée et adoptée</p> <p>Niveau atteint : Cadre logique pour la conduite du processus retenu avec l'appui d'équipe d'universitaires des trois pays identifiés.</p> <p>NB : Cette activité sera mise en œuvre avec l'appui du Conseil Scientifique du Complexe WAP</p> |
| <p>Output A : La reconnaissance de la région WAP par l'UNESCO est avancée</p> | |
| <p>Tous les 5 parcs nationaux disposent d'un zonage qui remplit les critères de « intégrité » de l'UNESCO</p> | <p>Valeur initiale : 0</p> <p>Objectif ciblé : 1</p> <p>Niveau atteint : 5 PAG avec définition et respects des critères d'aires centrales, de zones tampon et de zones de transition, ainsi que de la VUE sont disponibles et le complexe est inscrit sur la liste des sites du CPM depuis 2017.</p> <p>Aucune décision contestant l'intégrité du Bien n'a été prise en 2019 au cours de la 43^{ème} session du Comité Permanent du patrimoine Mondial.</p> |
| <p>Le dossier actualisé pour la reconnaissance des Parc nationaux Arly et Pendjari en tant que réserve de biosphère transfrontalière est renouvelé</p> | <p>Valeur initiale : PN Pendjari classé RB MAB UNESCO (1986)</p> <p>Objectif ciblé : PN Arly reconnu comme RB MAB UNESCO (2018) Complexe WAP reconnu comme RB WAP du MAB UNESCO</p> <p>Niveau atteint : PN Arly reconnu comme RB MAB UNESCO en juillet 2018</p> <p>La reconnaissance des Parc nationaux Arly et Pendjari en tant que réserve de biosphère transfrontalière est devenue obsolète dans la</p> |

| (Impacts, Résultats)] | Progrès |
|---|---|
| | mesure où un dossier de proposition d'inscription du complexe W-Arly-Pendjari comme Réserve de Biosphère Transfrontalière est disponible. |
| Output B : La gestion du complexe WAP est participative (structures transfrontalières, communes, populations organisées) | |
| Des cadres de concertations nationales et transfrontalières des principaux acteurs (Direction des parcs, communes, populations organisées, UICN, UEMOA) se tiennent régulièrement | <p>Valeur initiale : 0 cadre concertation</p> <p>Objectif ciblé : 02 réunions transfrontalières/an à partir de 2019 avec des rapports de session sur les orientations</p> <p>Niveau atteint :</p> <p>Le lancement régional du programme a été organisé à Ouagadougou en novembre 2018 ;</p> <p>Deux sessions du CdS du complexe WAP sont tenues à Natitingou en décembre 2018 et à Parakou en juillet 2019</p> <p>La première session du cadre de concertation transfrontalière regroupant les principaux acteurs (Administrations de tutelle, Unités de gestion des parcs nationaux, communes riveraines, structures organisées des riverains, ONGs partenaires, etc.) tenue à Natitingou en juillet 2019.</p> <p>NB : Les participants ont salué la signature de l'Accord tripartite et souhaité que les Etats travaillent à sa mise en œuvre effective afin qu'il promeuve la gestion transfrontalière du bien de l'UNESCO que constitue le WAP.</p> |
| Pour les 5 parcs nationaux des conventions de cogestion qui portent sur les activités génératrices de revenus au profit des populations avec priorité aux femmes sont signés. | <p>Valeur initiale : 0 convention</p> <p>Objectif ciblé : 05 conventions de cogestion</p> <p>Niveau atteint : 01 convention AVIGREF/ APN signée</p> <p>01 convention formalisée entre DPNW et UR-AVIGREF dans le cadre d'une subvention locale sur l'ouverture, la matérialisation des pistes et la LAB.</p> <p>Des modèles types de statuts, règlement intérieurs et conventions-type de partenariat entre unités de gestion et structures organisées des riverains des parcs nationaux sont élaborés et validés au Niger et au Burkina Faso en conformité avec les textes et lois.</p> |
| Output C : Les préalables administratifs pour un financement durable des parcs nationaux du WAP sont améliorés | |

| (Impacts, Résultats)] | Progrès |
|---|--|
| <p>Les cinq parcs nationaux du RBT-WAP correspondent aux critères de la FSOA</p> | <p>Valeur initiale : Pendjari éligible à la FSOA depuis 2016</p> <p>Objectif ciblé : 05 parcs nationaux du RBT-WAP correspondent aux critères de la FSOA⁶</p> <p>Niveau atteint : Tous les 5 parcs du complexe disposent d'un PAG,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quatre (04) des cinq parcs du complexe dispose d'un plan d'Affaire, - les textes de création d'une structure autonome de gestion des AP au Niger sont validés et en instance de signature (Décret) - les 2 parcs du Burkina Faso sont sous gestion de l'OFINAP. <p>Le Burkina Faso a fait une première contribution à la FSOA pour ouvrir son guichet.</p> |
| <p>La FSOA a approuvé les demandes de paiement annuel de 3 des 5 parcs nationaux de la région de W-Arly-Pendjari (WAP) afin de couvrir son déficit de coûts courants</p> | <p>Valeur initiale : 01 convention de financement annuel 2018 approuvée au Bénin</p> <p>Objectif ciblé : demandes de paiement annuel de 03 des 05 parcs d'ici 2023 (3 parcs nationaux du RBT-WAP bénéficient des financements de la FSOA)</p> <p>Niveau atteint : 02 des 5 parcs ont reçu des accords de paiement. 1 paiement annuel accordé à la Pendjari pour la surveillance et 1 pour le W Benin pour le financement du plan d'intervention prioritaire.</p> |
| <p>Output D : La gestion des aires protégées de la région WAP correspond aux normes internationales</p> | |
| <p>Amélioration de l'efficacité de gestion à l'échelle nationale et régionale des aires protégées du complexe avec une hausse de 10% de chaque critère d'évaluation de gestion pour chaque AP</p> | <p>Valeur initiale : IMET 2016⁷</p> <p>Objectif ciblé : Augmentation de 10% des critères d'évaluation de gestion par AP d'ici 2023</p> <p>Niveau atteint :</p> <p>Pas d'évaluation d'IMET dans la période sous référence. Par contre une évaluation de la performance de gestion dans le cadre du patrimoine mondial a été faite à travers l'outil EoH. Elle donne des indications sur l'efficacité de gestion et des améliorations possibles</p> |

⁶ Cf. Les critères d'éligibilité au financement de la FSOA dans le Manuel des opérations : Mécanisme de requête et d'attribution des subventions locales de la FSOA

⁷ Cf. IMET WAP 2016 et rapport atelier IMET 2016

| (Impacts, Résultats)] | Progrès |
|--|--|
| <p>Dans chacun des 3 parcs nationaux (Arly, W Burkina Faso et W Niger) et 4 (W Benin), une unité conforme aux normes de l'UEMOA⁸ pour la LAB (équipement des unités, durée et fréquence patrouilles traitement des résultats) a été mise en place</p> | <p>Valeur initiale : 01 unité LAB intégralement équipée à la Pendjari</p> <p>Objectif ciblé : 04 unités LAB intégralement équipée</p> <p>Niveau atteint : D'important lots d'équipements ont été remis aux gestionnaires des parcs nationaux au Burkina Faso et au Niger. Les candidats à la formation professionnelle LAB sont sélectionnés dans les 2 pays pour 3 parcs nationaux). Une première formation au Niger a débuté en fin de période de rapportage.</p> |
| <p>100 % des infractions constatées par les directions des parcs sont réglées suivant les textes juridiques en vigueur. (P.ex. braconnage, confiscations de terres, pâturage illégal, pêche, ...)</p> | <p>Valeur initiale : Seule la Pendjari poursuit les infractions conformes à 100% aux textes juridiques. Les autres unités de gestion du WAP transigent systématiquement. Ce qui n'est pas conforme à 100% à la loi.</p> <p>Objectif ciblé : 100% d'ici fin 2023</p> <p>Niveau atteint : 2018</p> <p>31% jugées/132 infractions constatées avec 0% transigées pour la RB Pendjari,</p> <p>100% ont été transigées au niveau des sites RB W du Niger et RB W du Burkina Faso.</p> <p>2019 : Au W-Bénin, 100% des infractions constatées sont réglées suivant les textes en vigueur tout comme la Pendjari⁹.</p> |
| <p>Augmentation d'approximativement 300 km les pistes praticables en toute saison dans le complexe WAP</p> | <p>Valeur initiale : 400 km</p> <p>Objectif ciblé : 700 km</p> <p>Niveau atteint : La situation sécuritaire dégradée dans la zone d'intervention du programme n'a pas permis de constituer les marchés de réfection des pistes prioritaires à rendre praticable en toute saison</p> |
| <p>Les missions d'évaluation de l'UNESCO attestent de façon continue une gestion participative et pérenne du complexe</p> | <p>Valeur initiale : VUE en bon état (non inscription du complexe W-Arly-Pendjari sur la liste des sites du patrimoine mondial en péril ou dans le Registre de Montreux)</p> <p>Objectif ciblé : Préservation de la VUE</p> <p>Niveau atteint : La première évaluation du Bien avec l'outil EoH montre que le bien est à un</p> |

8 Cf. PAULAB et rapport professionnalisation LAB de juillet 2018

9 Cf. Rapport d'exécution 2ème avance SL N°83316171 et PV partiel TPI SL de DPNW

| (Impacts, Résultats)] | Progrès |
|--|---|
| | niveau de conservation toujours intéressant et suivant les critères du CPM |
| Output E : La population riveraine résidente du complexe W-Arly-Pendjari contribue à la préservation des ressources naturelles. | |
| Par pays 4 CVA sont développées (incluant des aspects de production bio) avec jusqu'à 50.000 acteurs | <p>Valeur initiale : 67.633 acteurs dans les 5 CVA retenues sont recensées ; 0 sont appuyés</p> <p>Objectif ciblé : 50 000 acteurs appuyés d'ici 2023</p> <p>Niveau atteint :</p> <p>Un cadre harmonisé de mise en œuvre de l'approche CVA défini de concert avec les différentes parties prenantes¹⁰</p> <p>16706 acteurs dont (14605 femmes) ont été formés dans l'ensemble des trois pays.</p> |
| Augmentation du nombre de personnes ayant une activité de production biologique | <p>Valeur initiale : 76% des acteurs recensés des CVA sélectionnées ont des activités de production biologique 2019</p> <p>Objectif ciblé : 30 % des personnes ont une activité de production biologique en 2023</p> <p>Niveau atteint :</p> <p>Il ressort de l'étude de référence¹¹ que la majeure partie des acteurs recensés n'utilisent pas des intrants chimiques dans leurs activités. Ce qui amène à plus de 51000 acteurs se rapprochant de la production biologique. Etant donné que l'indicateur précédent vise 50000 acteurs à appuyer dont 30% sont sensés produire bio soit 15000 personnes, une augmentation du nombre tel que prévu par l'indicateur ne fait plus de sens d'autant plus que toutes les formations et appuis sont orientés vers la production sans intrant chimique.</p> |
| 80% des 3.000 élèves (dont 50% de filles) ayant participé aux séances sensibilisation environnementale ont une meilleure compréhension de la biodiversité et de la gestion durable des ressources naturelles | <p>Valeur initiale : 0</p> <p>Objectif ciblé : 80% de 3.000 élèves (dont 50% de filles) Soit 2.400 sur 3.000 élèves (1.200 de 1.500 filles) comprennent mieux la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles</p> <p>Niveau atteint :</p> <p>Au Bénin, la plateforme <i>iNaturalist</i> a servi de base pour la formation et la sensibilisation de 1.286 écoliers/ères dont 575 de filles soit 45% de l'effectif total. 98% des enfants ont amélioré leur perception de l'environnement et ont mieux compris l'importance de la biodiversité et la</p> |

10 CF. cadre harmonisé de fin janvier et début février dernier

11 Cf. Etude de référence

| (Impacts, Résultats)] | Progrès |
|--|---|
| | <p>gestion durable des ressources naturelles autour du Parc National de la Pendjari.¹²</p> <p>Au Niger, 532 élèves dont 48% de filles soit 257 ont pris part à des séances d'éducation environnementale dans la périphérie du parc W Niger et de la zone girafe. 97% des participants ont une meilleure compréhension de la biodiversité et de la gestion durable des ressources naturelles</p> <p>Au Burkina Faso, le début de l'action d'éducation environnementale ne démarre qu'après la période de rapportage.</p> |
| <p>Les zones de conservation communautaires bénéficiant d'investissement, travaillent sur la base de conventions locales</p> | <p>Valeur initiale : 0</p> <p>Objectif ciblé : 10 comités se concertent sur les Conventions locales en 2023 (10 comités de gestions se réunissent au moins une fois par an et évaluent la mise en œuvre de leur convention locale de gestion.)</p> <p>Niveau atteint :</p> <p>Processus de formalisation des documents statutaires actualisés de 22 GVGF, 2 UGVGF dont un pour le Parc National d'Arly et 1 pour celui du W-Burkina et 1 Fédération pour les UGVGF et leur mise en place en cours au Burkina Faso.¹³</p> |
| <p>Une superficie de 6000 ha de terres dégradées récupérées</p> | <p>Valeur initiale : 0 ha</p> <p>Objectif ciblé : 6000 ha en 2023</p> <p>Niveau atteint :</p> <p>Définition du cadre harmonisé de récupération des terres dégradées sur la base des études réalisées dans les 3 pays¹⁴.</p> <p>Un total de 3585 ha de terres couvertes dans l'ensemble des trois pays dont 807 ha de terres reboisées au Bénin, 14 ha de terres reboisées au Burkina Faso et 2764 ha préservés grâce à la RNA au Niger.</p> |

¹² Cf. Rapport de la phase pilote (Bénin, juillet 2019)

¹³ Cade harmonisé des activités de récupération des terres du RBT-WAP|GIC-WAP (2019 –2020)

¹⁴ Cf. Document cadre harmonisé de récupération des terres dans le complexe W-Arly-Pendjari (2019-2020)

4 Résultats obtenus et activités principales menées dans la période de rapportage.

Dans le cadre du renforcement de la conservation et de la gestion durable des parcs nationaux et des écosystèmes fragiles de la région W-Arly-Pendjari, les activités principales suivantes ont été menées :

Dans le domaine la "Reconnaissance internationale de la région WAP", l'extension des réserves de biosphère nationales W-Arly-Pendjari en une seule réserve de biosphère régionale transfrontalière a été soutenue. Le dossier a été complété par un comité d'experts en juillet 2019 et transmis au programme MAB de l'UNESCO.

En outre, le projet a financé la participation des institutions partenaires à plusieurs rencontres internationales à savoir :

- la 39^{ème} session du CIC du MAB UNESCO à Sumatra,
- la conférence des parties (COP) de la Convention RAMSAR à Dubaï,
- la première réunion CMS-CITES sur les prédateurs africains à Bonn.
- la COP 14 sur la Convention sur la diversité biologique en Egypte,
- la Conférence régionale de l'UNESCO pour la coopération des sites du patrimoine mondial africain en Côte d'Ivoire
- l'atelier AEWA (Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasia,) de formation des formateurs sur l'approche « voies de migration » pour la conservation et l'utilisation durable des oiseaux d'eau et des zones humides dans le cadre de la CMS (Convention sur les droits des espèces migratrices) à Cotonou
- la formation des Coachs senior de programme BIOPAMA2 sur l'outil IMET en Côte d'Ivoire
- l'atelier de lancement du programme BIOPAMA2 en Côte d'Ivoire

Une première évaluation de l'efficacité de gestion des sites du complexe WAP, bien du patrimoine mondial a été fait avec l'outil « *Enhancing our heritage* » (EoH) de l'UICN en avril 2019 à Ouagadougou. L'un des résultats de cette session de suivi a porté sur la nécessité de prendre des mesures visant à accroître la productivité agro-sylvo-pastorale dans les zones adjacentes au complexe WAP et la promotion des activités génératrices de revenus pour l'autonomisation des populations riveraines à l'avenir¹⁵.

Pour ce qui est de la stabilité des populations d'espèces phares des parcs nationaux de la RBT-WAP ainsi que la zone girafe, le programme a apporté son appui technique, scientifique et financier aux différentes opérations (surveillance, dénombrement, ...). Les données du dénombrement total aérien des mammifères et celles du dénombrement des grands carnivores pour le complexe WAP sont en cours de traitement.

Dans le domaine du suivi écologique, l'organisation des dénombrements de la faune a contribué au renforcement de la coordination transfrontalière. Afin d'avoir des résultats plus

¹⁵ Cf. compte rendu de la session du suivi de l'état de conservation des ressources du site du patrimoine mondial du 14 au 20 avril 2019 à Ouagadougou

fiables il est souhaité qu'à l'échelle du complexe les méthodes de suivi écologique combinent la méthode directe (avions, transects) et indirecte de comptage. Les nouvelles technologies de méthode indirecte déjà testées (pièges photographiques, drones.) seront mises en application en collaboration avec les universités et seront à même de fournir de meilleurs résultats transfrontaliers à faible coût avec une plus grande fréquence et ceci, même dans des situations de sécurité incertaines.

En ce qui concerne l'indicateur intitulé : « 7.500 personnes vivant autour de la RBT-WAP (dont 50% de femmes) gagnent des revenus supplémentaires à travers les activités liées aux chaînes de valeurs ajoutées (CVA) sélectionnées et de la cogestion », le programme a fait l'option de promouvoir l'approche CVA des produits suivants : le miel, le fromage de soja, le sésame torréfié, les feuilles fraîches de moringa, les produits maraichers, le beurre de karité, l'huile de balanites (dattier du désert) et la poudre de feuille de baobab pour améliorer les revenus des femmes en particulier.

A cet effet, 16706 acteurs dont 87% de femmes, ont été formés lors de 401 activités de formation sur 10 thèmes. Au Bénin les formations ont concerné 11535 (87% de femmes), au Burkina Faso 4272 (94% de femmes), au Niger 899 (59% de femmes). Outre les formations continues des producteurs, il y a eu des appuis aux organisations des producteurs, aux transformatrices et aux commerçants pour développer leurs organisations respectives. A chaque fois les appuis étaient orientés vers une production plus respectueuse de la nature c'est à dire avec moins d'intrants chimiques, voire biologique.

Afin de générer des revenus supplémentaires, les acteurs de la cogestion ont bénéficié également de financement dans les domaines suivants : les infrastructures, la surveillance et le suivi écologique avec la main d'œuvre non qualifiée.

Pour la réhabilitation des terres et leur exploitation durable dont l'indicateur est «6000 ha de terre réhabilité sont exploités de façon durable par la population organisée ».

L'intervention du programme s'est fondée sur les résultats de trois études portant sur l'état des lieux des terres en général et leur gestion durable. Ainsi on dispose des travaux suivants :

- « Etude sur la caractérisation de l'occupation des terres et la réalisation d'une base de données sur leur usage par les populations riveraines dans la périphérie des réserves de biosphère du W et Pendjari au Bénin » ;
- « Appui à la quantification de l'impact socioéconomique et environnemental des travaux de restauration des terres sur les ménages des populations des zones périphériques du parc w et de la zone girafe au Niger » ;
- « Diagnostic sur l'état des lieux des ZOVIC situées dans la zone d'intervention de la fondation ACRA » au Burkina Faso.

Au Burkina Faso, l'inventaire de 22 ZOVIC (6853 ha) a montré que 18% seulement avait un contrat d'utilisateur local. Ce qui a conduit le programme à initier la formation des comités de village sur la gestion durable des ressources. Ainsi un total de 420 membres (394 hommes et 26 femmes) a bénéficié d'un appui qui leur a permis d'enrichir les ZOVIC de 14 hectares de plantation.

Au Niger, les tâches de gestion des ressources sont assurées par les Commissions Foncières de Base (COFOB). Au total, 650 membres ont été formés dans 50 villages sur des questions telles que la gestion durable des ressources, le reboisement des jachères et la production

biologique. Une superficie de 2764 hectares a été traitée pour favoriser la régénération naturelle autour du Parc national du W et de la zone de girafe

Au Bénin, les administrations des parcs nationaux, les Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune (AVIGREF) et les communes travaillent à la gestion durable des ressources à la périphérie des parcs. Cette collaboration entre ces acteurs a permis de reboiser 807 ha dans la périphérie du W-Bénin.

La caractérisation de l'occupation des terres et des bénéfices que les populations riveraines peuvent y tirer ont permis d'élaborer une stratégie concertée de restauration des terres dégradées dans la périphérie du Complexe W-Arly-Pendjari¹⁶

En ce qui concerne le schéma directeur de développement de la RBT-WAP avec une analyse des impacts du changement climatique sur les écosystèmes et des EIE pour les investissements majeurs, l'option prise par le programme consiste à prendre en considération le Schéma Directeur d'Aménagement du WAPO déjà existant afin d'y intégrer les éléments relatifs aux impacts du changement climatique lors de sa mise à jour.

Pour l'élaboration d'une Stratégie de gestion des enclaves dans le complexe WAP, le programme s'appuie sur des expertises externes des trois pays pour recenser toutes les enclaves (légales et illégales) du complexe et établir un état des lieux de leur situation. Sur cette base, une approche méthodologique pour la conduite du processus a été arrêtée. Des enquêtes socioéconomiques et sociologiques seront aussi conduites. Ce processus devrait permettre de déboucher sur :

- L'élaboration d'une carte d'occupation des terres des terroirs riverains,
- Une analyse diachronique des terroirs riverains (2010-2019)
- La Modélisation de l'évolution de la population riveraine des enclaves pour les horizons 2030, 2040 et 2050
- La modélisation de la dynamique d'occupation des terres des terroirs riverains pour la même période

Sur la base des analyses faites, une stratégie de gestion durable des enclaves sera élaborée et soumise à l'appréciation de toutes les parties : administration de tutelle et gestionnaires des AP, collectivités locales, populations riveraines et autres partenaires.

Un tableau récapitulatif des activités menées¹⁷, annexé à ce rapport donne les détails conformément au plan opérationnel. Les contrats passés avec les partenaires ou avec des prestataires au cours de la période se trouvent également dans la liste en annexe.

5 Mainstreaming (sujets transversaux)

On peut déjà retenir que le programme contribue directement à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire (OMD 1) des communautés voisines aux zones protégées en générant des revenus supplémentaires à travers la promotion de chaînes de valeur et la

¹⁶ Cf. Cadre harmonisé de restauration des terres dans le WAP

¹⁷ Cf. Récapitulatif activités GIC_WAP 2018_2019

cogestion dans les zones périphériques. Une adaptation du contenu de l'appui conseil aux besoins changeants de la vie des résidents a lieu régulièrement.

Soutenant la reconnaissance internationale de la région (patrimoine mondial naturel de l'UNESCO en 2017, site Ramsar transfrontalier en 2018 et réserve de biosphère transfrontalière en cours d'ici juillet 2020), le programme aide les institutions partenaires dans la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique (CBD) et de la convention de l'UNESCO. Les activités dans les domaines de la gestion des chaînes de valeur ajoutée et de la gestion durable des ressources naturelles auront un impact direct sur la conservation de la biodiversité, le partage et la répartition équitable des avantages tirés de l'utilisation des ressources génétiques. De même la récupération des terres dégradées et la revégétalisation des espaces dans la périphérie des parcs nationaux du complexe WAP et autres actions d'appui à leur sécurisation apporteront également des contributions à l'objectif d'Aichi 11 (Qualité de la gestion des zones protégées, Réseau de zones protégées) de la Convention de Bonn sur les espèces migratrices (CMS), la Convention des zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar) et la Convention de Washington sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

La signature de l'accord tripartite par les trois États du complexe WAP témoigne de la volonté politique accrue desdits Etats à assurer la préservation du statut des parcs nationaux et de leurs ressources. Cet accord participe au renforcement du statut du complexe comme site du patrimoine mondial naturel.

L'approche de cogestion avec la participation économique, politique et sociale des riverains à la gestion des parcs revêt d'une importance particulière en cette période d'intrusions des djihadistes dans la zone couverte par le programme. Aussi la participation à la prise de décision, le soutien aux mesures de protection collective des ressources par le biais des droits d'utilisation aident les structures étatiques et para étatiques à dialoguer avec la population locale. L'approche «Utilisez-le (utilisation des ressources) ou perdez-le» prend de l'importance en période de conflits armés. La population résidente doit tirer un bénéfice direct des efforts de conservation de l'État afin qu'elle s'approprie la nécessité de la gestion durable des aires protégées du complexe.

6 Mis à jour de l'appréciation des risques

De façon générale, la situation en matière de sécurité dans la zone d'intervention du programme s'est gravement détériorée. Une réaffectation d'au moins 2 millions d'euros du Fonds de développement de l'UE en faveur de la lutte contre le braconnage est souhaitée. Jusqu'à présent, la plupart des activités du programme peuvent toujours être réalisées, mais à un coût très élevé.

Le programme a pris des mesures d'atténuation et d'adaptation aux risques identifiés.

En ce qui concerne le risque « Une mauvaise gouvernance peut saper l'engagement et la capacité des Etats dans le renforcement de la gestion concertée du complexe WAP » ; il a été jugé avec un impact moyen et modérément probable.

Le projet RBT-WAP appuie l'émergence de financement durable (à travers la FSOA). Puisque l'absence de fonds de fonctionnement est la première raison de la mauvaise gouvernance des aires protégées du complexe. L'émergence de structures de gestion autonome et responsables permettra d'atténuer le risque de mauvaise gouvernance de façon considérable. La FSOA est bien avancée dans son installation au Burkina Faso. Au Niger la création officielle d'une agence autonome de gestion des parcs nationaux est attendue pour avancer dans le processus de son intégration à la FSOA.

En outre, l'accord tripartite du WAP permet l'installation des structures plus autonomes et réactives pour la gestion des affaires communes du complexe.

L'attribution des fonds publics supplémentaires à APN pour la Pendjari et par la KfW (Pendjari et W-Benin) couplée aux investissements de l'Etat béninois dans le PIP, donne la preuve d'un bon exemple de gestion professionnelle et efficace d'une aire protégée.

Pour ce qui est du risque « les communautés riveraines se voient mises de côté par une autre forme de gestion des parcs », l'implication formelle et contractualisée des communautés riveraines est un des objectifs de l'action du programme RBT-WAP|GIC-WAP. En effet, le programme fait la promotion de l'approche cogestion à tous les niveaux et veille à la participation des structures de base aux concertations.

Les activités menées pour ce faire, sont relatives à la légalité des structures et leurs implications dans les travaux d'aménagement par exemple les infrastructures avec la haute intensité de main d'œuvre (HIMO). Les autres activités en périphérie tels que le Programme CVA, l'éducation environnementale, le reboisement et la restauration de terre contribuent également à l'appropriation des populations de la gestion durable de la biodiversité.

Les changements climatiques ont été identifiés aussi comme risque car elles pourraient affecter durablement les populations animales. Bien que jugés modérément probable, leur impact serait considérable. Néanmoins, des solutions techniques existent en mettant en place des points d'eau supplémentaires. Pour le moment, étant donné que l'occurrence du risque est jugée faible, le fait de surseoir aux aménagements des points d'eau, n'affectera pas directement l'atteinte des objectifs.

Il y a aussi une probabilité modérée que le niveau d'absorption des ressources financières mobilisées, se traduise par la non réalisation de tous les résultats attendus. Il s'agit des financements accordés aux structures locales. Etant donné que les fonds alloués sont toujours sous la responsabilité et le contrôle de la GIZ, l'occurrence de ce risque est jugée faible. En outre, étant donné les montants assez modestes et les délais assez courts, l'impact sur l'atteinte des résultats généraux du programme RBT-WAP|GIC-WAP sera toujours faible.

Un risque faible réside aussi dans la dynamique partenariale qui compromettrait le fonctionnement harmonisé des composantes. Pour le moment, lors des multiples rencontres entre les acteurs, l'unanimité sur les objectifs fixés et sur la démarche n'a pas failli. L'ouverture des antennes à Ouagadougou et à Niamey a contribué également à améliorer la concertation entre les composantes et à rapprocher davantage les administrations des parcs du programme pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre des actions.

Le risque d'une mauvaise gouvernance financière et administrative des prestataires de service est jugé faible mais aurait un impact négatif considérable. Etant donné que la GIZ a une longue expérience dans le domaine et dans la région, le choix des prestataires est subordonné aux évaluations antérieures et minimise ainsi l'occurrence du risque.

Pour tout ce qui est des risques précédents, leurs appréciations n'ont pas fondamentalement changé depuis la conception du programme. Par contre, le risque de l'insécurité dans la sous-région qui a été jugé modérément probable dans l'occurrence pour affecter moyennement l'atteinte des objectifs. Il s'est avéré comme le risque le plus manifesté.

Pour faire face à ce phénomène, la GIZ dispose des normes minimales de gestion des risques et de sécurité qui sont appliquées selon le niveau de risques encourus. Pour tout ce qui est des zones jugées de haut risque par le ministère français des affaires étrangères, communément appelées « zones rouges », la GIZ, bien que n'étant légalement non tenue, suit ces appréciations et recommandations. C'est ainsi, que les bureaux de la GIZ de Burkina Faso et du Niger disposent du personnel spécialement dédié à la sécurité pour garantir le flux d'information, pour prendre les dispositions minimisant les risques et pour faire un rapport hebdomadaire au personnel cadre qui porte sur les incidences sécuritaires. Dans ce cadre, des instructions sont données pour interdire des itinéraires, circonscrire des séjours ou de prendre des mesures tels que l'escorte armée. Tout le personnel a eu des formations dans le domaine sécuritaire aussi bien pour une meilleure information, une meilleure orientation ou un comportement adapté que pour l'utilisation des équipements supplémentaires tels que les téléphones satellitaires ou des téléphones Androïdes avec des applications utiles.

Pour ce qui est de la sécurité des partenaires et des prestataires, la GIZ est sensé prendre des dispositions qui les mets au mieux en sécurité. C'est pourquoi, pour chacune des ONG, bénéficiaires des contrats de financement, un plan de sécurité est exigé qui prévoit aussi de minima, tels que le flux d'information, la gestion des déplacements et les réactions face à un incident. Pour ce qui est du personnel travaillant dans la surveillance, cent « Individual First Aid Kit » ont été acquis pour le Niger et le Burkina Faso et des « Advanced Trauma Individual First Aid Kit (IFAK-balles) » sont en cours d'acquisition. En dehors de ces équipements très spéciaux, des améliorations ont été apportées par la mise à dispositions du matériel de communication (i. e. internet au point triple) et de transport. En effet, 60 motos, 11 voitures de terrain, et la réparation de bon nombre d'ancien matériel roulant, devraient permettre aux agents des parcs à mieux marquer leur présence sur le terrain.

L'aspect particulier de la lutte contre le braconnage a fait objet de multiples échanges avec les gestionnaires des aires protégées du WAP et des responsables à divers niveaux. Le programme RBT-WAP|GIC-WAP, ne pouvant pas se substituer aux institutions des Etats, a fait des interventions à travers les gestionnaires locaux des parcs nationaux. Ces derniers se retrouvent aussi dans une situation sécuritaire précaire pour mener des activités très basiques de surveillance.

Un appui des forces de l'ordre et de sécurité, ainsi que l'intervention des forces armées ont soutenu les actions de lutte contre le braconnage. Le programme RBT-WAP|GIC-WAP n'a ni mandat ni les moyens d'appuyer cette sécurisation qui relève de la souveraineté des Etats Béninois, Burkinabé et Nigérien. La distinction entre la lutte contre le braconnage et la lutte contre le terrorisme voire la sécurité de l'Etat est fondamentale pour le BMZ et l'UE. En effet

le risque pour ces deux structures est qu'il y ait des actions de violence contre la population qui échappent à leurs contrôles mais qui se répercutent sur eux et entacher leur réputation. C'est la raison pourquoi ce domaine ne peut être couverte que par la coopération bilatérale ou multilatérale en matière de défense et de sécurité mais non pas avec les moyens octroyés pour la gestion durable de la biodiversité.

Il est vrai, que dans ce contexte, la lutte contre le braconnage se trouve à la croisée de l'action paramilitaire et militaire et est donc à mener avec beaucoup de précaution. Si on sait par exemple que l'action militaire au Burkina Faso pour « nettoyer » l'Est du Burkina Faso de l'emprise « terroriste » n'a pas pénétré les aires protégées mais s'est tenue uniquement à la périphérie, on comprend que la sécurisation des aires protégées nécessite une action conjointe en bonne intelligence. Afin de disposer suffisamment de personnel qualifié pour la lutte contre le braconnage et d'occuper à terme le terrain, une solution préconisée est la formation des rangers, plus spécialisés que leurs prédécesseurs et en plus grand nombre. Cette formation a pris du retard au Niger et au Burkina Faso suite à des multiples changements intervenus. Ces changements, au Niger, ont portés essentiellement sur le choix du site de la formation. Au Burkina Faso, même la sélection des candidats à la formation a connu des contestations jusqu'à la fin de la période de rapportage et aucun site de formation n'a été défini du fait la dégradation de la situation sécuritaire ¹⁸.

Ceci est un élément qui démontre la particularité de la situation au Burkina Faso. En effet et sans pour autant pousser très loin l'analyse, le niveau faible d'équipement et d'engagement des actions militaires, la relative faiblesse des services forestiers sur le terrain et l'apparente bicéphalisme dans la gestion des aires protégées (les parcs nationaux de l'Est gérés officiellement par OFINAP et les zones cynégétiques par le service des E&F, ce dernier qui dispose aussi l'autorité sur la lutte contre le braconnage dans les parcs nationaux de l'Est) pousse à une inertie du système qui rend difficile au programme RBT-WAP|GIC-WAP de trouver son point d'ancrage.

L'essentiel du changement est intervenu dans le domaine des infrastructures. Dans un contexte de menace perpétuelle, il n'est pas envisageable d'installer de grands chantiers dans la « zone rouge » et même de faire des investigations très exhaustives sur le terrain pour préparer les dossiers. En considérant ce fait, seuls les travaux les plus importants pour la lutte contre le braconnage y inclus la formation des rangers ont eu lieu. Tous les travaux se rapportant à l'aménagement en dehors de ce domaine et au tourisme ont été gelés.

Ces changements ont fait objet de discussions avec les administrations de tutelle des trois pays et avec les principaux bailleurs UE et BMZ afin de proposer une modification dans le sens de réduire les investissements en infrastructure au profit de l'amélioration de la surveillance.

¹⁸ Enregistrement de plusieurs attaques sur les axes routiers autour du WAP, à Arly, etc.

7 Mise en œuvre du plan de communication (Annexe VI)

Les activités de communication et de visibilité visent à informer les populations bénéficiaires et autres partenaires, ainsi que l'ensemble des intervenants au sujet de l'Action, ses résultats et impacts, le rôle du partenaire ainsi que le soutien et financement de l'UE au projet.

Les acteurs régionaux et nationaux (Bénin, Burkina Faso, Niger) ainsi que les institutions de mise en œuvre des activités bilatérales ou régionales dans des domaines connexes seront informés du projet afin de faciliter la coordination, de créer des synergies et d'éviter l'inefficacité et la duplication des efforts.

Groupes cibles

Les activités de communication et de visibilité prévues dans ce plan ciblent les bénéficiaires et les parties prenantes du projet suivant :

I. Au niveau de la région :

- Les institutions régionales (par exemple UEMOA, CEDEAO, CILSS, etc.)
- Les institutions publiques nationales dans les 3 Etats membres concernés : Bénin, Burkina Faso, Niger (par exemple les ministères en charge de l'environnement, les offices et agences en charge de la gestion des AP)
- Les institutions de formation publiques et privées dans le domaine de la conservation

II. Au sein de l'UE :

- Les délégations de l'UE dans les 3 Etats membres
- La Commission de l'UE
- Les Etats membres de l'UE et les contribuables

Les bénéficiaires y compris le grand public dans les trois pays concernés par l'action seront informés sur les sources de financement afin de créer la transparence sur la contribution de l'UE dans la conservation de la diversité biologique en Afrique de l'Ouest.

<https://web.facebook.com/complexeWAP/> ou sur Youtube : complexeWAP

| Activité | Réalisation |
|--|---|
| Cérémonie de lancement et présentation du projet avec participation de l'ambassadeur de l'UE | La cérémonie de lancement PAPBIO composante 1 a eu lieu en novembre 2018 à Ouagadougou avec la participation effective des parties prenantes du secteur de la conservation, des partenaires techniques et financiers, des autorités au haut niveau des 04 pays (Bénin, Burkina Faso, Niger et Togo) et est relayé à travers les médias. |
| Contribution à une brochure synthétisant les principales actions du programme RBT-WAP GIC-WAP | Une Fiche synthétique a été réalisée |
| Brochures, factsheet et matériel publicitaire qui seront diffusé lors d'événements régionaux et internationaux (foires touristiques, COP conventions internationales) | <p>110 000 Cahiers scolaires, 100 Calendriers de table, 2000 factsheet, 15 kakemonos, 200 sacs, 300 T- shirt, 150 blocs-notes, 200 clés USB, 600 Chemises à rabat (personnalisés) ont été réalisés et diffusés au cours de la cérémonie de lancement, de la 42ème session du CPM/UNESCO, les deux sessions du comité de suivi du programme, la première session du cadre de dialogue permanent entre communes riveraines, structures organisées des populations riveraines autours des aires protégées et les unités de gestions es parcs du complexe, la semaine de la biodiversité au Bénin 2019, la réunion africaine du Centre du Patrimoine mondial sur les biens transfrontaliers africains , etc.</p> <p>Lors de ces évènements des badges, et des banderoles ont également contribué à rendre plus visibles le programme.</p> <p>Un manuel de démonstration culinaire a été élaboré et mis à disposition des ONG et personnes intéressés</p> <p>Neuf boîtes à images ont été produites pour appuyer les formations correspondantes.</p> |
| Autocollants avec le logo de l'UE sur les voitures/ équipements et matériel du projet | Les autocollants ont été réalisés avec le logo de l'UE et collés sur les équipement et matériel acquis dans le cadre du programme |
| Panneaux signalétiques aux limites de la RBT-WAP, à l'entrée des PN et du bureau du projet RBT-WAP et sur tous les sites (zones de gestion communautaires) et infrastructures soutenues par l'action | Les maquettes pour les panneaux de signalétisation sont réalisées. Néanmoins, pas de panneaux placés sur des sites pour le moment du fait de l'absence des chantiers |

| | |
|--|--|
| <p>Mise en ligne de l'action à la suite de l'élaboration du plan de travail pour la 1ère année sur les sites environnementaux nationaux et régionaux.</p> | <p>Toutes les activités du programme sont mises en ligne à travers le site facebook du Bien du omplexe W-Arly-Pendjari</p> |
| <p>Publication d'une description du projet sur les sites Web de la GIZ de la RBT-WAP et des PN (visés Publication des évènements, réalisations dans de l'action dans les revues de presse de la GIZ des bureaux pays et presse écrite locale et nationale)</p> | <p>La description du programme est sur le site web de la GIZ ; les notes sur les activités du programme ont été publiées dans les revues des bureaux GIZ des trois pays, le lancement officiel du programme a été publiés dans la presse écrite nationale du Burkina faso ;</p> |
| <p>Utilisation des sites Web¹⁹ et Facebook et de la chaine YouTube de l'UEMOA pour publier les publications techniques élaborées et pour informer sur les événements organisés dans le cadre du projet (en reconnaissant l'appui de l'UE)</p> | <p>10 mini-vidéos sont postées sur la page Youtube du programme et sur la page Facebook du Bien du Complexe W-Arly-Pendjari ; 45 articles publiés</p> |
| <p>Mention de l'UE et de l'utilisation du logo de l'UE sur tous les principaux documents internes et externes liés au projet, en particulier les publications</p> | <p>Une bande logo a été réalisée et utilisée pour la production des principaux documents du programme ; template PowerPoint ; papier entête ; certificats ; Plan d'affaires des AP ; En-tête RBT-WAP GIC-WAP ; Mini charte graphique ; Le logo de l'UE est bien visible dans la bande logo du programme.</p> |

¹⁹ Espace multimédia www.uemoa.int

8 Travaux à réaliser pour la prochaine période de planification (2019-2020)

| Outputs | Activités principales pour l'année à venir | Horizon / Milestone |
|----------|---|--|
| Output 1 | <ul style="list-style-type: none"> • Soumettre le dossier „Réserve de biosphère transfrontalière WAP“ à UNESCO pour l'intégration dans le Programme „Man and Biosphere“ • appuyer la coopération régionale | Jusqu'à 09/2019 : transmission du dossier |
| Output 2 | <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une évaluation participative de la cogestion • Débuter le processus de l'intégration des de cogestion dans le processus de décentralisation des pays respectifs • Poursuivre le processus de renforcement des capacités des structures locales de gestion des ressources naturelles dans la périphérie des aires protégées | Jusqu'à 03/2020 : réalisation de 3 ateliers nationaux sur la cogestion. 60 membres des bureaux des organisations riveraines et de gestion des ressources naturelles formés en matière de cogestion |
| Output 3 | <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des plans d'affaires des parcs nationaux • Mise à jour du plan de financement du WAP en collaboration avec la FSOA et les partenaires publics | Jusqu'à 06/2020 : adoption de 3 plans d'affaires (Arly, W-Burkina et W-Niger). Connaissance des besoins financiers mis à jour en 06/2020. |
| Output 4 | <ul style="list-style-type: none"> • Continuer la formation des écogardes. • Améliorer l'accès aux pistes en toute saison dans les Parcs W du Niger et Burkina Faso et dans le parc Arly • Passer le marché de réhabilitation et de construction pour la base de la Tapoa au W-Niger | Jusqu'à 06/2020 : 90 écogardes nouveaux en activité dans les parcs nationaux du Burkina Faso. Jusqu'à 07/2020 : 100 km de pistes supplémentaires carrossables en toute saison Jusqu'à 05/2020 marché de la Tapoa passé |
| Output 5 | <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et distribution des modules de formation • Documenter la nouvelle approche de l'Education Environnementale • Améliorer l'application „WAP-Training“ | Jusqu'à 07/2020 : réalisation de 500 formations ave 15.000 acteurs |

LES ANNEXES AU RAPPORT D'AVANCEMENT N°1

Annexe 1 : 1a,1b et 1c (Documentation sur le rapport d'avancement N°1)

Annexe 2 : Fiches de suivi des indicateurs du programme

Annexe 3 : Fiche synthétique du programme

Annexe 4 : Rapport d'activités